

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

Collègues agressés : intolérable !

Le SNALC est effaré de constater la multiplication ces derniers mois des cas d'agressions et de violences physiques contre des enseignants partout en France.

Rien que sur la seule journée de vendredi dernier, nous avons été confrontés à trois actes graves. À Béziers (lycée Mermoz), un collègue a été roué de coups par le père d'un élève. À Grenoble (lycée Emmanuel-Mounier), un autre collègue a été violemment pris à partie par trois individus encagoulés. Au même moment, dans la salle des professeurs d'un collège (Isle d'Abeau), un enseignant a été agressé par un parent d'élève. Les médecins lui ont prescrit 5 jours d'ITT.

Le SNALC apporte son soutien à l'ensemble des enseignants et personnels de l'Éducation nationale victimes de ces violences.

Le SNALC constate que l'autorité des enseignants est de plus en plus contestée par la société et se bat aux côtés des personnels agressés pour faire valoir leur statut de victime auprès du rectorat et les accompagner dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Le SNALC appelle le Ministère à une réaction concrète. Les annonces d'octobre dernier ne sont pas satisfaisantes, et le plan violence n'en finit plus de se faire attendre. Il serait bon de se fixer des priorités. Pour le SNALC, lutter contre la violence et la dégradation des conditions d'exercice de nos métiers en est une, et devrait occuper l'ensemble des services du ministère.

Paris, le 11 février 2019

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, Président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr